



Frédéric PETIT
Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Paris, le 17 septembre 2019

Madame Laurence Haguenuer
Directrice des Français à l'étranger
et de l'administration consulaire
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
27 rue de la Convention
CS 91 533
75 732 Paris

Madame la Directrice,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes félicitations pour votre nomination. Nous étions en contact fréquent avec votre prédécesseur, Monsieur Nicolas Warnery, et j'entends maintenir ces échanges avec vous bien entendu.

Vous avez dû en être avertie, en tant que député des Français établis en Allemagne et Europe centrale et orientale, j'avais été largement informé des anomalies qui ont eu lieu lors du déroulement du scrutin des élections européennes en Allemagne au mois de mai dernier. Cette situation, qui aurait pu être évitée, s'est produite en dépit des remarques que j'avais adressées à Monsieur Nicolas Warnery, et à ses services, dont vous venez de prendre la tête. J'avais alors tenté d'éviter ces désagréments à nos concitoyens en écrivant à Monsieur Warnery par courriel pour l'avertir des risques et lui proposer en amont des solutions concrètes qui pouvaient être rapidement mises en œuvre. En vain.

Je tiens par ce courrier à vous assurer et vous rappeler que les élus des Français à l'étranger possèdent toute la compétence, la légitimité et les connaissances nécessaires pour coopérer avec vos services et éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

De nombreux citoyens Français s'étaient effectivement présentés aux bureaux de vote en Allemagne, où ils ont appris que, bien qu'étant inscrits sur la liste électorale consulaire française, ils avaient été considérés par l'administration allemande comme inscrits en Allemagne sur la liste complémentaire, se voyant ainsi refuser le droit de voter. Même s'ils n'ont pas été reportés systématiquement sur le procès-verbal, je vous laisse imaginer les cas de mécontentement, mais aussi d'insultes, de crises de colère et de pleurs de citoyens choqués d'apprendre qu'ils ne pourraient pas voter, bien qu'inscrits sur la liste électorale... Certains avaient parfois effectué plusieurs heures de route, suivies dans certains cas d'une demi-heure de file d'attente. Et je n'oublie pas que ceux qui ont dû faire face à ces citoyens mécontents et leur fournir des explications étaient généralement des bénévoles qui ignoraient tout de la situation et de sa complexité toute administrative, et s'étaient portés volontaires pour aider au bon déroulement des élections.

Les explications que les services de la Direction des Français à l'étranger m'avaient alors transmises portaient sur la conformité de la démarche nouvelle de croisement des listes, démarche que je ne conteste pas, et même que j'encourage. Mais quid de l'accompagnement des citoyens, de leurs élus locaux bénévoles, et de leurs représentants ? La réponse selon laquelle « nos compatriotes ont été informés dans les temps et exhaustivement » était sans

doute juste sur le plan administratif et sur le papier (et encore...), mais ne résistait pas à la réalité du terrain que nous avons tenté de rapporter auprès de votre Direction. Comment expliquer à quelqu'un qu'il a "choisi" cette liste, alors qu'il a simplement voté en Allemagne il y a vingt ans et n'a plus eu de nouvelles depuis ? A celui qui ne parle pas allemand, qu'il a été prévenu de son inscription sur la liste complémentaire et qu'il devait s'en désinscrire ? Comment expliquer à une épouse que son mari peut voter, mais pas elle, alors qu'ils partagent la même situation depuis toujours ? Comment expliquer que les doubles nationaux n'aient pas été "tracés" ? Comment expliquer les différences de réactions entre des bureaux de vote de pays différents dans la même circonscription ?

A l'inverse d'une leçon administrative, parfois condescendante, et souvent décalée avec les situations réelles, je soutiens qu'une meilleure écoute et prise en compte des remarques du terrain auraient pu permettre d'écarter le risque. Cela aurait donné, dans ce cas comme dans d'autres, davantage de cohérence à l'action de l'ensemble des Français à l'international, et il me semble qu'il existe sur ce point un potentiel important qui demeure sous-utilisé.

J'espère et je souhaite, avec votre nomination, que nous pourrions coopérer de manière plus étroite, sur la base d'une plus grande confiance entre les postes et votre administration, d'un côté, et les citoyens et leurs représentants installés à l'étranger, de l'autre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes cordiales salutations,.

Frédéric Petit